

PRESIDENCE DU CONSEIL  
DES MINISTRES

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT  
-----

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité \* Travail \* Progrès  
-----

DECRET N° 94-27 DU 10 FEVRIER 1994  
Portant nomination du Chef de service  
Pédagogique près l'Ambassade  
du Congo en France

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

(/u la Constitution;

(/u le décret n° 92-295 du 21 Mars 1992 portant attributions et organisation du Ministère de l'Education Nationale;

(/u le décret n° 84-289 du 24 Mars 1984 portant création des services pédagogiques près les Ambassades de la République Populaire du Congo en France, en Roumanie et en URSS;

(/u le décret n° 85-1147 du 4 Octobre 1985 fixant le régime de rémunération applicable aux personnels diplomatiques, consulaires et assimilés et aux personnels administratifs en poste dans les services extérieurs du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération;

(/u le décret n° 93-315 du 23 Juin portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le décret n° 93-318 du 24 Juin 1993 portant nomination des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n° 93-342 du 19 Juillet 1993 portant organisation des intérim des Ministres;

En Conseil des Ministres,

**DECRETE:**

Article premier :

~~Monsieur~~ MOUKOUYOU KIMBOUALA (Miche), Professeur Certifié, en service à l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique (INRAP), est nommé Chef du service Pédagogique près l'Ambassade du Congo en France, en remplacement de ~~Monsieur~~ IFOUNDE DAHO (Fidèle) appelé à d'autres fonctions.

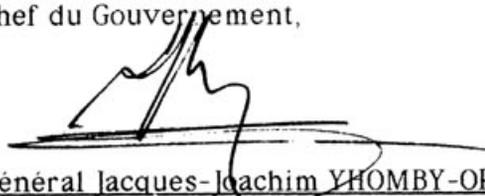
Article 2 :

Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, et qui prend effet à compter de la date de prise de fonction de ~~Monsieur~~ MOUKOUYOU KIMBOUALA (Michel) sera ~~enregistré~~, publié au Journal Officiel ~~et communiqué partout où~~ ~~besoin sera./-~~

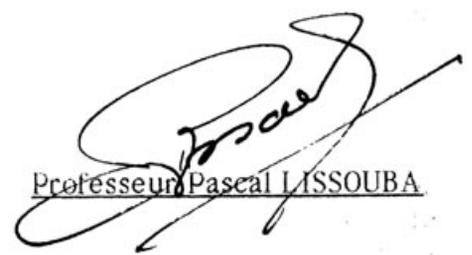
Fait à Brazzaville, le 10 Février 1994

Par le Président de la République,

Le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,



Général Jacques-Joachim YHOMBY-OPANGO



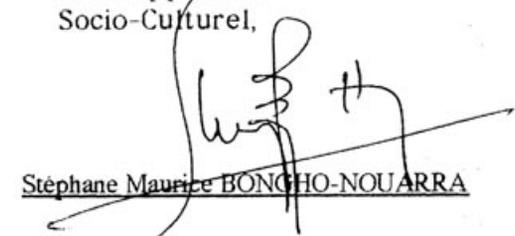
Professeur Pascal LISSOUBA

Pour le Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopération,  
chargé de la Francophonie en  
mission, Le Ministre d'Etat,  
Président du Comité de  
Développement Socio-Culturel,



Stéphane Maurice BONGHO-NOUARRA

Pour le Ministre des Finances  
et du Budget en mission,  
Le Ministre d'Etat,  
Président du Comité de  
Développement  
Socio-Culturel,



Stéphane Maurice BONGHO-NOUARRA

Le Ministre de l'Education Nationale,

Naasson LOUTETE-DANGUI